

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LES OUVRIERS CONTRE BORDEN

LE CONGRES D'OTTAWA UNANIME A DENONCER LE GOUVERNEMENT TORY

Le congrès des Métiers et du Travail qui a tenu ses assises à Ottawa, la semaine dernière, et qui a réuni les représentants du travail organisé de toutes les parties du pays, a été unanime à condamner la politique autocratique et prussienne du Gouvernement Borden.

Il a, et nous l'en félicitons, demandé que la loi de conscription soit exécutée sans résistance. Cette loi qu'il a condamnée comme tyrannique et antidémocratique, est maintenant la loi du pays et le seul remède que la démocratie puisse lui opposer sans tomber dans l'anarchie, c'est le bulletin de vote.

Que la classe ouvrière soit bien décidée à voter contre le gouvernement Borden et ses candidats, cela a été démontré à l'évidence par tous les orateurs qui y ont pris la parole.

Les délégués d'Halifax, de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, de St-Jean, au Nouveau-Brunswick, de Toronto, d'Hamilton, d'Ottawa, dans la province d'Ontario; de Winnipeg, au Manitoba, de Regina, de Calgary, d'Edmonton, dans les provinces des prairies, de Vancouver et de Victoria, en Colombie Anglaise, ont, l'un après l'autre, dénoncé le gouvernement Borden, la conscription, le vol du Canadian Northern, l'infâme loi des élections en temps de guerre, la complicité du gouvernement avec les accapareurs dans l'énorme augmentation du coût de la vie.

Nous ne parlons pas des ouvriers de la province de Québec, qui font bloc solide avec le reste de la population dans l'exécution de ce gouvernement de pillards, de voleurs et de Prussiens dont, heureusement, le châtement approche.

Partout les ouvriers vont voter, par conséquent, en masse contre le gouvernement Borden. Ils vont peut-être, dans certaines circonscriptions électorales, mettre en nomination des candidats ouvriers. Ce sera à nos amis de s'entendre avec eux pour qu'on ne risque pas de faire élire le candidat conservateur par une pluralité des votes sur ses adversaires divisés.

Le parti libéral a toujours été le champion des droits du peuple; par conséquent, des droits des ouvriers; et nous sommes bien convaincus qu'ils ne l'oublieront pas aux prochaines élections. Nous faisons dans cette campagne, cause commune avec eux et le jour du vote nous trouvera fidèles et sincères alliés contre le prussianisme militaire, contre le pillage des fonds publics, contre les profiteurs de la guerre et les affameurs du peuple.

PROFITEURS

CE QUE COUVRE LE DRAPEAU BRITANNIQUE QU'ARBORE SIR J. FLAVELLE

Dans l'enquête qui a eu lieu à Toronto sur les profits de la maison William Davies Limited, dont le principal actionnaire est Sir Joseph Flavell, on a découvert un procédé lucratif par lequel la maison augmentait ses profits sur le "bacon" exporté en Angleterre.

Ce procédé consistait à laisser séjourner le "bacon" destiné à l'exportation dans une légère saumure. Le poids de la marchandise était naturellement augmenté du poids de la saumure absorbée.

Les commissaires enquêteurs qui semblent mettre beaucoup de discrétion dans leurs questions, ne paraissent pas avoir voulu se rendre compte de l'augmentation moyenne de poids obtenu par ce procédé.

Mais comme le gouvernement anglais payait pour un certain poids de "bacon" et non pas de saumure supplémentaire, il est évident que ce procédé appelé "post-curing" par le gérant de la maison, c'est-à-dire salage supplémentaire, constitue une fraude bien caractérisée au détriment de l'acheteur, le gouvernement impérial.

Comme manifestation du patriotisme de Sir Joseph Flavell, cette révélation est des plus intéressantes.

Et qu'on ne vienne pas dire que ce n'était qu'une précaution contre les pertes qui pouvaient se produire par suite des variations du marché. Car il est en preuve que la maison Davies se faisait garantir par le gouvernement impérial, les prix pour les livraisons de quatre semaines à l'avance.

Avec cette garantie, elle achetait tout ce qu'elle pouvait trouver de porcs sur le marché, pour remplacer le bacon expédié pendant ces quatre semaines; puis son stock reconstitué à un prix confortable, elle cotait un prix en hausse — autant qu'elle le pouvait — pour les quatre semaines suivantes.

C'était donc une suite de transactions absolument sûres, avec la garantie du gouvernement impérial. Et cela n'empêcherait pas la maison de Sir Joseph Flavell, de frauder le poids en y ajoutant de la saumure.

Et voilà ce qu'on couvre des plis du drapeau britannique.

—Du Canada.

CETTE FIN DE PARLEMENT

UNE SUCCESSION DE "CARNAVAL" !

La peur rend lâche !

Les dynamitards de la constitution

Le parlement s'éteint dans le marasme; son agonie a été presqu'entonnée des chants patriotiques qui ressemblaient à des hoquets d'ivrognes abrutis.

Des fanatiques hirsutes, bêtes orangistes à la face congestionnée, ont entonné des chants patriotiques qui ressemblaient à des hoquets d'ivrognes abrutis.

En rangs serrés, ils ont veillé jusqu'aux petites heures du matin, surveillant les derniers spasmes d'une liberté qui a été assaillie à coup de maillet et sous l'étreinte du baillon de fer inventé par l'intolérance, les préjugés et la haine de tout ce qui est français et catholique romain.

On aurait dit que la nature même se prêtait à cet acte funèbre d'un enterrement de seconde classe. Le soleil se voilait la face; les feuilles jaunies, emblème de la secte qui pèse si lourdement sur ce pays, tombaient partout, et ce qui restait aux branches qui se dénudent, avaient l'aspect des décorations fanées aux lendemains des fêtes troublées par le passage d'un tourbillon de vent et de pluies.

Si l'on jette un regard sur le passé, un passé de haut mois de session orageuse et puant le fanatisme bête et échevelé, on a le spectacle des salles d'orgie après les jours sans fin de Carnaval blême et bachique.

Et dans la longue théorie des hommes qui ont passé par là on voit les fourbes et les sincères, les gavés et les sobres, les prêcheurs de sédition et les apôtres de la tolérance, les crapauds de la politique tortueuse et les sages qui prévoient l'avenir, tous dans la mêlée, se combattant les uns les autres, prises de corps héroïques ou combats de taureaux pour l'amusement de la galerie, dans le but, les uns pour garder le pouvoir afin d'en mieux profiter, les autres pour déloger les chacals et tuer les vautours afin d'assainir l'atmosphère publique en ce pays qui s'en va, étioilé et pâle, parce qu'il manque de libertés.

L'Allemagne est aux prises avec presque tous les peuples de l'Europe, parce qu'elle a méconnu tous les grands principes de justice, et violé les éléments les plus ordinaires des libertés humaines.

Au Canada, colonie anglaise, qui marche avec les alliés, au nom de la civilisation libre et contre les méthodes barbares d'une soldatesque qui veut régner sur le monde, nous avons vu les moyens les plus louches, les démarches les plus ignobles et les actes les plus dégoûtants réunis ensemble pour écraser les libertés du peuple en commençant par tuer la liberté de parole au Parlement.

Ce n'était pas assez, car les lâches, de leur nature, sont peureux comme des lièvres, il fallait employer les méthodes boches au dehors du Parlement par le Parlement lui-même, au moyen de lois moyennageuses et anti-démocratiques, allant à défranchiser ceux qu'ils croyaient être sympathiques au parti libéral.

Des étrangers, venus au pays sur la foi de promesses alléchantes, et qui y sont devenus sujets britanniques en prêtant le serment de fidélité au Roi d'Angleterre, ont été classés comme ennemis de l'Empire marqués au front du stigmate de déloyaux eux et leurs enfants, et on les classe à part, comme on a interné les sans patrie et les ennemis des alliés, afin de les priver du droit de vote.

Sous le prétexte de loyauté à l'Empire et de l'aide à apporter aux soldats, il faut absolument que les bleus restent au pouvoir et pour arriver à cette fin, on brise les traités, on renie la parole jurée, on discrédite le nom du Roi, on foule aux pieds la justice, on prostitue le nom du Canada.

Les dynamitards de Montréal sont des criminels irresponsables; mais les dynamitards de la constitution canadienne veulent être des patriotes que les plus nobles font agir.

Nous ne le croyons pas et le peuple partagera cette idée. Ce sont des repus du pouvoir qui veulent conserver leur position et pour qui tous les moyens sont bons, même s'il faut tuer la liberté et dynamiter la constitution. Ces mêmes gens ont brûlé le Parlement à Montréal en 1843; ils feraient sauter la constitution pour s'assurer un autre cinq ans de régime pourri et corrompu.

Il reste au Canada, à décider entre eux et le parti libéral, entre le règne de l'oligarchie et une ère de paix et d'union de toutes les races, entre les fauteurs de discorde et les prêcheurs de liberté et de principes démocratiques, entre les profiteurs de la guerre et les citoyens désireux de faire leur devoir noblement envers la cause des alliés, mais sans "maillet ni baillon".

Cette fin de Parlement arrive à temps pour mettre un terme à l'orgie politique qui règne parmi nous depuis trop longtemps. Si les libertés sont mortes, elles ne sont pas encore au tombeau et le parti libéral peut les ressusciter au monde et les ramener à la vie politique qui s'affaie et se meurt faute de respirer du côté de l'honneur et de la justice.

Que les électeurs prennent en main la cause du Canada et la leur et qu'ils nous amènent, par leur vote uni et compact, un règne de paix, d'union, d'honneur national et de libertés vengées.

(Du St-Laurent).

ARGUS.

SI L'ON PREVENAIT LES PERTES

BRANCHE DE L'EDUCATION. — BUREAU DU CONTROLEUR DES VIVRES

C'est une chose bien singulière d'apprendre qu'il se perd chaque jour au Canada, assez de nourriture pour subvenir aux besoins de tous les soldats canadiens au front.

Soit négligence, soit ignorance du peuple, il appert d'après le relevé du Contrôleur des Vivres qu'il se gaspille, au Canada, pour \$56,000,000 d'aliments, soit une moyenne de \$7.00 par tête. A cette somme fabuleuse, s'ajoute encore, quoique d'une façon indéfinie, la valeur de quelques millions en pertes, soit par l'inefficacité de l'emmagasinage et du transport, soit par le manque de précautions hygiéniques. Quel est le total de ces pertes? Il est encore impossible de s'en assurer, mais ce qui est certain, c'est qu'il y a du gaspillage et qu'on peut y remédier.

Perdre pour \$7.00 de nourriture par année équivalant à 1.92 de cent par jour pour chaque individu. Une plus grande production, une distribution plus intelligente, plus d'attention dans les commandes de provisions, plus d'attention dans la préparation et l'économie des vivres, tout cela non-seulement pourrait y remédier mais contribuerait grandement à baisser le coût de la vie. Supposons que, par une organisation nationale pour pratiquer l'économie le coût de la vie serait diminué de .05c pour chaque individu, nous ferions alors, en comptant l'élimination du gaspillage, nous ferions une épargne de .07c par jour, soit \$25.55 par année. Le grand total de l'économie nationale se chiffrait alors à la somme fabuleuse de \$204,400,000., montant suffisant pour nourrir toute une armée d'un million pendant un an. Ce sont des chiffres qui étonnent mais qui ne sont pas impossibles à atteindre.

Pour être plus clairs, résumons ce que nous venons de dire: — Estimation du coût annuel de la nourriture pour nos soldats d'outremer: \$50,000,000.

Estimation annuelle des pertes que l'on pourrait prévenir au Canada: \$56,000,000.

Estimation annuelle de l'économie possible par l'élimination du gaspillage et une réduction de .05c par tête dans le coût de la vie, (total de .07c par individu): \$204,000,000.

Mais il y a aussi d'autres exemples touchants de ce que peut faire l'économie dans les petites choses. Supposons, par exemple, qu'un million de familles canadiennes gaspillent une tranche de pain par semaine et, pour ce calcul, nous allons supposer qu'une livre de pain peut se diviser en 14 tranches de 1.14 onces chacune. Le calcul est simple: Une tranche de pain (1/14 du pain) pèse 1.14 onces. Si un million de familles gaspillent une tranche par semaine, la perte totale pour cette semaine égale 1,140,000 onces de pain, ou 71,250 pains d'une livre, ou encore assez

de pain pour nourrir pendant un jour 3 1/3 divisions; ou une division (12,500 hommes) durant 3 1/3 jours, ou bien dix repas pour chaque soldat.

Le gaspillage annuel de ce chef pour tout le Canada est énorme: au taux d'un million de familles gaspillant une tranche de pain par semaine, la perte nationale est de ... 3,705,000 lbs. de blé, ou enfin 59,244 boisseaux de blé.

C'est assez pour nous montrer toute l'importance d'une campagne d'économie. Il n'est pas déplacé non plus de parler brièvement ici d'un sujet qui, en terme de guerre, prend une importance vitale, c'est à-dire de la possibilité de remplacer la farine de blé par des équivalents.

En supposant que, chaque semaine, un million de familles canadiennes feraient usage d'un pain de farine de maïs ou de seigle au lieu d'un pain blanc, l'économie hebdomadaire et annuelle serait comme suit:

Remplacer un pain blanc par un pain de farine de maïs ou de seigle chaque semaine, économiserait 1,000,000 lbs. de pain blanc; ou 700,000 lbs. de farine, ou 3,571 barils, ou enfin 16,070 boisseaux de blé. Au même taux, l'économie annuelle s'élèverait à 52,000'000. livres de pain, ou 36,400,000 lbs. de farine, ou 185,712 barils de farine, ou 835,708 boisseaux de blé.

Ce qui s'applique à l'économie de la famine de blé peut aussi s'appliquer, plus ou moins, au boeuf et au "bacon", ces deux nécessités que le Canada doit, dans toute la mesure du possible, produire et expédier en grandes quantités outremer. Il est à considérer, de plus, que l'habitude d'économiser dans la consommation de la farine, du boeuf et du "bacon" finit par amener insensiblement l'économie de la nourriture en général. Ainsi, la suggestion d'économiser .07c par jour non-seulement n'est pas impossible à réaliser mais elle nous donne l'assurance d'une habitude à l'économie générale.

Les Annales

Une belle étude sur Baudelaire par Henri de Régnier; un important article de Gabriel Hanotaux sur la Mitteleuropa; "les Flandres Guerrières" par Adolphe Brissson; les importantes révélations de l'abbé Wetterlé sur les Coulisées du Reichstag; les admirables "Pensées brèves" de Gustave Le Bon; des articles d'Alfred Capus, Jules Bois, Abel Hermant, Louis Payen. Enfin une délicieuse comédie de Jacques Normand et Georges Rivollet: "l'Occasion", jouée au Théâtre Français, voilà ce que le dernier numéro des Annales offre à ses lecteurs.

Partout, le numéro 30 centimes. Abonnements d'un an: France, 12 francs; Étranger, 18 francs.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTÊMES

Septembre 19—Joseph, Louis, Arsène, Gaston, fils de J.B.A. Bédard, médecin-dentiste, et de Victorine Blanchard. Parrain et marraine, P. Arsène Lefebvre et Vitaline Bédard.

Septembre 21—Joseph, Henri, Marcel, fils de Albert Boissonneault et de Antoinette Leduc. Parrain et marraine, Pierre Boissonneault et Octavie Leduc.

MARIAGES

Septembre 24—Entre Arthur E. Lemoine, fils de Joseph Lemoine et de Léopoldine Flibotte, et Marie-Aurore Jacques, fille de Hubert Jacques et de Cordélia Givryde, tous deux de la ville.

Septembre 24—Entre Eudore Tremblay, fils de Onésime Tremblay et de Edesse Bergeron, de Oka, et Ananda Plante, fille de J.B. Plante et de Odile Meunier, de cette ville.

Septembre 25—Entre Hector Perron, fils de Jean-Baptiste Perron et de Rose Anna Langueand, de Ste-Rosalie, et Albina Morin, fille de Tréfilé Morin et de Léa Gaumont de cette ville.

SEPULTURES

Septembre 19—Antoine Bruyas, 48 ans.

Septembre 21—Philomène Lari-vière, épouse de pierre Pelletier, 79 ans.

Septembre 24—Léonidas Lapalme, époux de Fidélia Barron, 34 ans.

Septembre 26—Emile Desrochers époux de Eva Sincennes, 32 ans.

Notre-Dame du Rosaire

BAPTÊMES

Septembre 20—Joseph, Rolland, Maurice, fils de Eucharé Chagnon et de Anna Choquette. Parrain et marraine, Raymond Chagnon et Aurore Chagnon.

Septembre 21—Joseph, Lucien, fils de Joseph Bissonnet et de Victoria Côté, de St-Thomas d'Aquin. Parrain et marraine, Napoléon St-Pierre et Alphonsine Côté.

Septembre 23—Paul, Joseph, Albert, fils de Adélard Bélisle et de Béatrice Houle. Parrain et marraine, Albert Dufour et Marie-Anna Bélisle.

Septembre 24—Marie, Florianne Lucienne, fille de Edmour Pate-naude et de Delvina Rodeur. Parrain et marraine, Amédée Benoit et Adélina Brodeur.

AVIS PUBLIC

IN RE.

Jos. Adélard Messier,
St-Paul d'Abbotsford,
failli.

Avis est par les présentes donné que mercredi le 10 octobre 1917, à 2 hrs P.M. sur les lieux au village St-Paul, seront vendus à l'enchère publique, au plus offrant et dernier enchérissable, les biens mobiliers et immobiliers suivants :

10. A tant dans la piastre, les dettes de livre du failli, s'élevant à la somme de 99.05

20. A tant dans la piastre, et d'un bloc, le fonds de commerce du failli, et les fixtures, répartis comme suit :

A. Fixtures. 150.00
B. Chaussures. 500.00
C. Marchandises sèches. 139.93
D. Epicerie, Drugs, Papeterie. 612.99
E. Ferronnerie. 466.53

Formant un total de : 3059.45

30. Au plus offrant et dernier enchérissable.

Un emplacement situé en la ville de St-Paul d'Abbotsford, bâti d'un magasin et logement privé et y connu au cadastre officiel de St-Paul, sous le No. 23.

Le magasin sera ouvert le 8 et le 9 octobre, à toutes personnes qui désireront visiter.

ARMAND BOISSEAU,
Curateur,
16 St-Denis St-Hyacinthe.

MAXWELL

Most Miles
per Gallon

Most Miles
on Tires

La Maxwell VOUS gagne actuellement un profit.

Webster définit le profit comme suit :

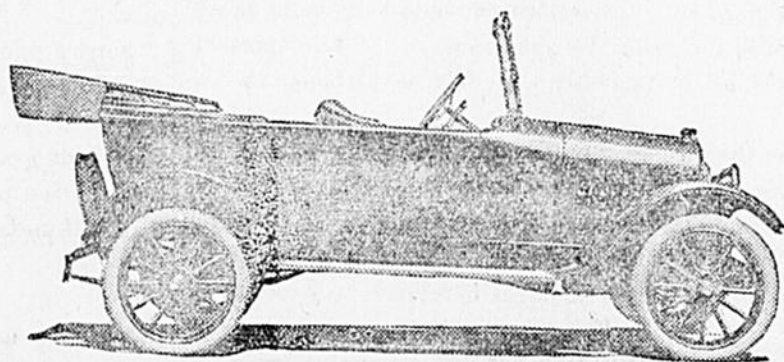
"L'Addition du bien ; des résultats valables ; des conséquences utiles, un bénéfice.

Un automobile épargne votre temps et votre énergie.

Un automobile MAXWELL accomplit cette économie avec une dépense de SEULEMENT \$2.00 par semaine pour faire fonctionner le char.

Nous ne connaissons pas de méthodes plus profitables d'investir \$2.00 par semaine.

Aucun homme dans les circonstances ordinaires ne peut pas avoir les moyens de posséder une Maxwell.



CHAR TOURISTE 81045

Char de route 81045 ; Coupé 81540 ; Berline 81540
Sedan 81540. Tous prix f. o. b. Windsor.

J. C. DROLET,

116 Rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Qué.

Va-et-Vient

Mlle Emmeline Chagnon, de cette ville, est en promenade à Montréal, chez des parents, pour une dizaine de jours.

—Mme J. C. Rouleau est de retour d'une promenade de quinze jours chez sa sœur, Mme J. P. Remington, de Montréal.

—Mme Paul Larocque, de Montréal, est en vacance pour quelque temps, chez sa sœur, Mme J. C. Rouleau.

—M. Fournier, à l'emploi de la St-Lawrence Sugar Refining, de Montréal, est en vacance pour dix jours, chez ses parents en cette ville.

—M. J. C. Rouleau et Mlle Léa sont allées passer le dimanche à Montréal, chez des parents.

ON DEMANDE

Un jeune homme d'environ dix-huit ans, de bonne apparence, pouvant fournir des références comme commis.

Une jeune fille dans les mêmes conditions pourrait faire l'affaire. Salaire raisonnable.

S'adresser au bureau du Clairon

LA FEMME D'AFFAIRE

Aujourd'hui plus que jamais la femme a un rôle à remplir. Plusieurs carrières lui sont maintenant ouvertes, lesquelles, avant la guerre, il lui était impossible de remplir. Et nous devons dire en vérité qu'elle s'est montrée à la hauteur de la situation, et maintenant elle partage plusieurs responsabilités commerciales réservées auparavant aux hommes. Mais, comme les femmes sont sujettes à plus de fluctuations de santé que les hommes, plusieurs auront bientôt à faire face à des difficultés, si elles s'occupent de leur santé trop à la légère.

L'effort nerveux, les longues heures et la fatigue mentale ou physique prolongée, appauvrissent le sang et affaiblissent les nerfs. Seule une constitution robuste peut résister aux travaux que les femmes sont appelées maintenant à faire. Ceci est également vrai pour les hommes et les femmes, seulement les femmes plus faibles souffrent plus vite. La femme qui travaille, dans n'importe quelle ligne, a besoin que son sang soit revivifié fréquemment. Il lui faut du sang nouveau et riche afin que

sa santé puisse résister aux dures exigences de la vie commerciale, et pour fortifier son organisme contre les effets du surmenage. Ceci s'applique aussi à la femme à la maison qui, peut-être, a plus de soucis et d'anxiétés qu'à l'ordinaire. Ainsi que toutes les filles et les femmes prennent garde et renouvellent promptement leur sang au premier indice de pâleur, manque d'appétit, mal de tête ou mal de dos. Ceci peut être fait de la façon la meilleure et la plus efficace en prenant des Pilules Roses du Dr Williams qui font du sang nouveau et riche et aident ainsi les femmes si parfaitement. Aucune femme ne doit craindre que sa santé décline si elle en fait un essai judicieux, si elle se sent épuisée.

Vous pouvez acheter des Pilules Roses du Dr Williams chez tous les marchands de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams Medicine Co. Brockville, Ont

A VENDRE

Un joli PONEY, une voiture ayant coûté \$135.00 et un traineau avec attelage. A bon marché. S'adresser au bureau du Clairon.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Cité de St-Hyacinthe,

No. 230

REGLEMENT AUTORISANT LA CONSTRUCTION D'UNE BATISSE ET SA LOCATION A M. GUILLAUME AMEDEE ROY, ET ACCORDANT UN BONUS CONDITIONNEL.

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Cité de St-Hyacinthe d'augmenter le nombre des manufactures actuellement existantes ;

Considérant que M. Guillaume Amédée Roy offre d'établir une manufacture de fournitures funéraires, dans la Cité de St-Hyacinthe, si le Conseil municipal veut lui venir en aide ;

Considérant que l'établissement d'une telle industrie est de nature à favoriser le progrès de cette Cité ;

Considérant qu'il est de l'intérêt public de donner suite aux propositions du dit Guillaume Amédée Roy ;

Il est statué par règlement de ce Conseil ce qui suit :

10. La Cité de St-Hyacinthe est autorisée à construire sur un terrain dont le choix sera fait conjointement par le dit G. A. Roy et le conseil municipal, une bâtisse en brique de deux étages de hauteur et d'une dimension d'environ cent pieds par quatre-vingts pieds et d'une annexe de trente pieds par trente pieds, à un seul étage, pour la bouilloire, le tout suivant des plans approuvés par les dites parties.

20. La Cité de St-Hyacinthe louera cette bâtisse au dit G. A. Roy, pour une période de dix ans, pour être occupée comme manufacture de fournitures funéraires pour un loyer équivalant à trois pour cent du coût de l'immeuble pour la première année du bail et à cinq pour cent du dit coût pour les années subséquentes, à condition que le dit G. A. Roy emploie constamment et en même temps dans cette manufacture au moins soixante personnes (opérarij), dont le plus grand nombre sera des hommes, et leur paie au moins trente mille piastres de salaires, chaque année.

30. En aucun temps pendant la durée du dit bail M. G. A. Roy aura le droit d'acheter et à l'expiration des dix ans de bail M. G. A. Roy devra acheter l'immeuble au prix qu'il aura coûté à la cité, et payable comme dit ci-après sous l'hypothèque du dit immeuble, pourvu qu'il ait rempli les obligations du dit bail.

40. En achetant le dit immeuble, le dit G. A. Roy sera tenu de l'assurer dans de bonnes et solvables compagnies d'assurance choisies par le conseil et pour le montant fixé par ce dernier.

50. Dans le cas de destruction partielle ou totale de la dite manufacture par incendie, M. G. A. Roy devra rétablir, au plus tôt que faire se pourra, mais à tout événement dans l'an suivant le dit incendie, la manufacture dans l'état où elle se trouvait auparavant et dans ce cas la cité devra rembourser au dit G. A. Roy les montants qu'elle aura reçus des assurances au fur et à mesure de la reconstruction ; dans le cas où le dit G. A. Roy ne reconstruirait pas, la cité restera en possession définitive des montants reçus des assurances.

60. En achetant le dit immeuble, M. G. A. Roy aura droit à une exemption de toutes taxes municipales pendant une période de dix ans, à l'exception des taxes d'eau et des taxes spéciales de voirie.

70. En achetant le dit immeuble M. G. A. Roy aura droit à une remise annuelle de quinze cents piastres en acompte du dit prix de vente, pour chacune des dix années suivantes s'il emploie constamment et en même temps, dans cette manufacture, au moins soixante personnes (opérarij) dont le plus grand nombre sera des hommes et leur paie au moins trente mille piastres de salaires, chaque année.

80. Déduction faite du montant du bonus, le surplus du prix de vente, sera payable, à l'expiration de la dixième année après l'acceptation du règlement et portera intérêt, à compter de la signature du dit contrat, au taux annuel de cinq pour cent payable chaque année.

90. L'exécution des obligations assumées par le dit G. A. Roy sera constatée chaque année, par les personnes choisies par le conseil municipal qui adjudgera sur le rapport de ces employés.

100. Dans le cas de grève ou de force majeure, les obligations de M. G. A. Roy seront suspendues pour tout le temps de l'arrêt forcé de la manufacture.

110. Le dit G. A. Roy devra prouver à la satisfaction du conseil municipal, immédiatement après l'acceptation définitive du présent règlement, qu'il dispose d'un capital de vingt mille piastres, pour les fins de sa manufacture, et lors de l'acceptation de ce règlement, le dit G. A. Roy devra donner, à la satisfaction du conseil, une garantie de mille piastres qu'il donnera suite à sa proposition, et cette garantie cessera après que la manufacture aura été en opération, suivant le dit règlement, pendant un an.

120. Il est convenu que tous les accessoires, de même que l'appareil de chauffage, seront fournis et installés par M. G. A. Roy.

130. Faute d'exécution des obligations assumées par M. G. A. Roy, au sujet du bail et de l'achat du dit immeuble, la Cité de St-Hyacinthe aura le droit de reprendre sans frais, sans mise en demeure et sans remboursement, le dit immeuble avec toutes les améliorations et additions que le dit G. A. Roy aura faites, y compris les machines, machineries et accessoires qu'il aura installés.

140. Le dit G. A. Roy pourra transporter à toute compagnie légalement constituée tous les droits et avantages consentis par le présent règlement ; cette compagnie devant cependant être assujettie à toutes les obligations imposées par ce règlement au dit G. A. Roy.

150. Les fonds nécessaires pour les fins du présent règlement, savoir une somme d'un excédent pas trente-cinq mille piastres, seront empruntés conformément à la charte, sur le crédit de la Cité de St-Hyacinthe et remboursables au prêteur à même les fonds généraux.

160. Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura été approuvé en la manière prescrite par la loi, savoir par la majorité en nombre et en valeur immobilière des propriétaires qui auront voté.

Nous soussignés, Silas T. Duclos, pro-maire président le conseil lors de la passation du règlement susdit, et Albini Messier, greffier, certifions que le règlement ci-dessus écrit a été passé par le conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe à sa séance ordinaire du vingt-six septembre mil neuf cent dix-sept.

Signé S. T. DUCLOS
Maire suppléant de la Cité de St-Hyacinthe

Signé A. MESSIER
Greffier de la Cité de St-Hyacinthe

Vraie copie

A. MESSIER

Greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Cité de St-Hyacinthe

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné qu'à sa session ordinaire du vingt-six septembre mil neuf cent dix-sept, le conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe a adopté le règlement No. 230, autorisant la construction d'une bâtisse et sa location à M. Guillaume Amédée Roy, et accordant un bonus conditionnel. L'original de ce règlement a été signé conformément à la loi et il est déposé au bureau du greffier de cette municipalité où il peut en être pris communication.

St-Hyacinthe, 27 septembre 1917

Signé René Morin

Maire de la Cité de St-Hyacinthe

Signé A. Messier

Greffier de la Cité de St-Hyacinthe

Vraie copie

A. MESSIER

Greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Cité de St-Hyacinthe

AVIS PUBLIC

Conformément à la décision prise par le conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe, à sa séance ordinaire du vingt-six septembre mil neuf cent dix-sept, je soussigné, René Morin, maire, convoque une assemblée générale des électeurs propriétaires fonciers, afin de soumettre à leur approbation le règlement No. 230 autorisant la construction d'une bâtisse et sa location à M. Guillaume Amédée Roy, et accordant un bonus conditionnel, règlement adopté à la susdite séance ordinaire.

Cette assemblée sera tenue à la salle municipale publique, le seize octobre mil neuf cent dix-sept, de dix heures à onze heures de l'avant-midi.

St-Hyacinthe, 27 septembre 1917.

RENÉ MORIN,
Maire de la Cité de St-Hyacinthe.

LE CHAT BOTTE

Matou charmant des contes bleus,
Chat, l'unique trésor des gueux,
Chat qu'on adore
En son enfance et que, très vieux,
Pour son langage merveilleux,
On aime encore :

Chat qui vaut cent fois le cheval
D'Alexandre, chat sans rival
En cabriole,
Angora plus fort qu'un lion,
Dont chaque poil, comme un rayon,
Chauffe et console ;

Chat invisible et toujours là
Qui se rit de la prison là
Plus cellulaire,
Et dont chaque homme, sous son
Possède, si pauvre qu'il soit,
Un exemplaire...

Ah ! qu'il était, mon chat botté,
Luisant d'amour et de gaieté,
Quand, chat d'audace,
Avec des airs exorbitants,
Il précédait mes beaux vingt ans
En criant : Place !

Place au marquis de Carabas ;
Ohé ! vous tous, là-haut, là-bas,
Place à mon maître !
Admirez, peuples étonnés,
L'homme depuis le bout du nez
Jusqu'à la guêtre :

Et d'abord, proclamez manants :
Que les eaux, les bois et les champs,
Les fleurs nouvelles,
Le ciel à dater d'aujourd'hui,
Sont à lui, les lauriers sont à lui,
A lui les belles !

Si vous en doutez, par malheur,
Vous seriez, — j'en essuie un pleur,
Lorsque j'y rêve,
Ma parole de chat botté ! —
Haché comme chair à pâté,
Haché sans trêve !...

Ainsi parlait dans ce temps-là
Mon chat en habit de gala,
Mettant flamberge
A tous les vents, frappant d'estoc,
Le verbe haut, le poil en croc,
La queue en cierge.

Au temps où ses bottes de cuir
Neuf lui donnaient, sur l'avenir
Et sur l'espace,
Un crédit presque illimité,
Ainsi parlait mon chat botté...
Hélas ! tout passe

Le feu des yeux, l'émail des dents,
Les nerfs, le poil, au fil des ans,
Tout passe et casse ;
Et non-pattes, navré, perclus,
Mon ancien bout-en-train n'a plus
Que la carcasse.

Adieu jeunesse, jeux et ris,
L'amour, la guerre, adieux souris,
Adieu minette,
Horizons roses, verts sentiers,
Châteaux en Espagne, paniers :
Vendange est faite !

Or, le héros du conte bleu
Garde à présent le coin du feu,
Morne asthmatique,
Transi, flétri, fini, moisi,
Débotté pour toujours, quasi
Paralytique ;

Et j'ai grand'peur à tout moment
De voir mourir d'épuisement
L'ami d'enfance
Que, pour moins de solennité,
J'appelle ici le chat botté,
Mais qu'on appelle aussi : L'Espé-

André GILL.

L'AMITIE

En feuilletant des ouvrages de nos orateurs chrétiens des premiers siècles, je m'attardais à savourer ces pages, lorsque mon regard s'arrêta sur un choix de sentences de saint Jean Chrysostome, groupées par l'éditeur sous ce titre : L'Amitié. Je voulais tant saisir sur le vif la pensée du grand Docteur, sur ce sujet éternellement neuf, que je saisis ma plume pour consigner ici ces reflets d'âme, au hasard de leur scintillement :

"C'est à l'insensé à dire : Je n'ai pas d'amis. Quelle vie mène un tel homme ? Fut-il au comble de l'opulence et des plaisirs, il est toujours seul, abandonné. Il n'est pas de même de ceux qui ont des amis. Au sein de l'indigence, ils ne manquent de rien. Ce que vous n'oserez ni dire ni faire pour vous-même, votre ami l'exécutera pour vous.

"La véritable amitié ne connaît point l'inégalité du rang ni de la fortune. S'il y avait à rougir dans le sentiment qui nous attache à notre ami, ce serait de l'abandonner dans ses périls.

"Il n'y a rien qui flétrisse le sentiment de l'amitié, comme la crainte de n'être pas payer de retour.

"L'amitié est un parfait accord entre le cœur. Support mutuel. Indulgence réciproque. Nulle défiance, nul soupçon n'en trouble l'harmonie. Mais une telle amitié ne peut exister qu'entre des gens de bien.

"L'on dit communément : Qu'est-ce qu'un ami ? un autre soi-même. Il n'y a que la piété chrétienne qui puisse être le ciment d'une semblable amitié.

"Vous auriez tous les trésors de la terre, vous seriez moins riche que par la possession d'un véritable ami. Votre seule vue est pour lui un besoin de tous les moments, et qui sans cesse se renouvelle. Le nom, la pensée de son ami fait ressaillir son cœur. Tout entre eux est commun, mêmes vœux, mêmes desirs. Je connais un homme qui, toutes les fois qu'il priait, adressait sa prière d'abord pour son ami, ensuite pour lui. Les lieux qu'habita votre ami vous deviennent chers comme lui-même ; et quand vous vous y rencontrez loin de lui, le souvenir que vous l'y avez vu fait couler vos larmes. Pour bien apprécier les douceurs d'une telle amitié, il faut la connaître d'expérience. On peut librement et sans crainte demander une grâce à un ami, et la recevoir. C'est lorsqu'il exige de vous quelque service que nous lui savons le plus de gré ; et s'il est réservé à notre égard, nous en ressentons une vraie peine. Nous n'avons rien qui ne soit à nos amis. Qu'il arrive, ce qui n'est que trop ordinaire, que nous soyons dégoutés du monde, l'amitié nous y retient ; elle en charme les ennuis. La présence d'un ami devient alors plus chère que la lumière du jour. Que dis-je ? avec un ami véritable, plus d'ennuis, plus d'afflictions qui nous détachent de la vie.

"Rien de plus rare que des amitiés telles que Jésus-Christ les demande, dont la vertu et la piété forment l'unique lien. On aime par un certain retour ; on aime parce que l'on y trouve quelque gloire ; on aime parce que l'on y entrevoit un intérêt présent ou éloigné ; toutes amitiés humaines. On aime pas pour Jésus-Christ seul, ni comme il le veut. Saint Paul aimait ses amis d'une amitié toute chrétienne. Quoiqu'il ne trouvât pas dans toutes les âmes la même flamme de charité qu'était dans la sienne, il ne les aimait pas moins ;

et cette charité dont il était enflammé avait jeté dans son cœur de si profondes racines, que rien au monde ne pourrait l'ébranler. Aujourd'hui, à bien examiner les choses, plus d'amitiés qui ne soient formées ou entretenues que par le commerce des nécessités de la vie. Avec des fondements aussi ruineux, quelles amitiés peuvent subsister longtemps ? Un air de mépris, une perte d'argent, un mouvement de jalousie, de vaine gloire, que sais-je ? le plus léger accident renverse cette union, qui ne tenait point à l'âme par cette racine céleste, capable seule de soutenir nos amitiés et de les rendre fermes et inébranlables.

o o o

"L'amitié chrétienne s'identifiant avec la charité, est la racine, la source, la mère de tous les biens. Elle ne ressent pas les fatigues. C'est une vertu, qui fait goûter les plaisirs les plus vifs et les plus doux à ceux qui la pratiquent sincèrement. Je ne puis donc trop vous remercier d'avoir conservé pour moi une affection véritable. Aussi, en quelque endroit que je me trouve, quand je serais relégué aux extrémités du monde, dans un désert encore plus affreux, je vous porterais dans mon esprit, je vous garderais dans ma mémoire, je vous placerais au fond de mon cœur, sans que ni l'intervalle des chemins, ni la longueur des temps, ni la multitude de mes afflictions pût me refroidir à votre égard. Oui, comme si j'eusse été avec vous depuis peu de jours, ou plutôt comme étant toujours avec vous (et j'y suis en effet), je vous vois, je vous contemple des yeux de la charité. Voilà sans doute, voilà ce que c'est que l'amitié. Elle n'est ni arrêtée par la distance des lieux, ni affaissée par le cours des années, ni étouffée par la foule des malheurs : mais s'élevant toujours en haut, elle invite l'activité de la flamme. C'est ce que vous savez mieux que personne, vous qui savez ce que c'est qu'aimer. Je vous regarde donc comme infiniment heureux."

Cet extrait d'une lettre de Saint Jean Chrysostome à un prêtre d'Antioche, pourrait servir de modèle aux plus touchants messages d'amitié.

FIAT.

CANADA,
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe.

COUR DE CIRCUIT

MAXIME GERVAIS cultivateur de la paroisse de St-Théodore d'Acton, district de St-Hyacinthe.

Demandeur

vs

PIERRE PHENIX ci-devant du même lieu, et maintenant absent de cette province, aux Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

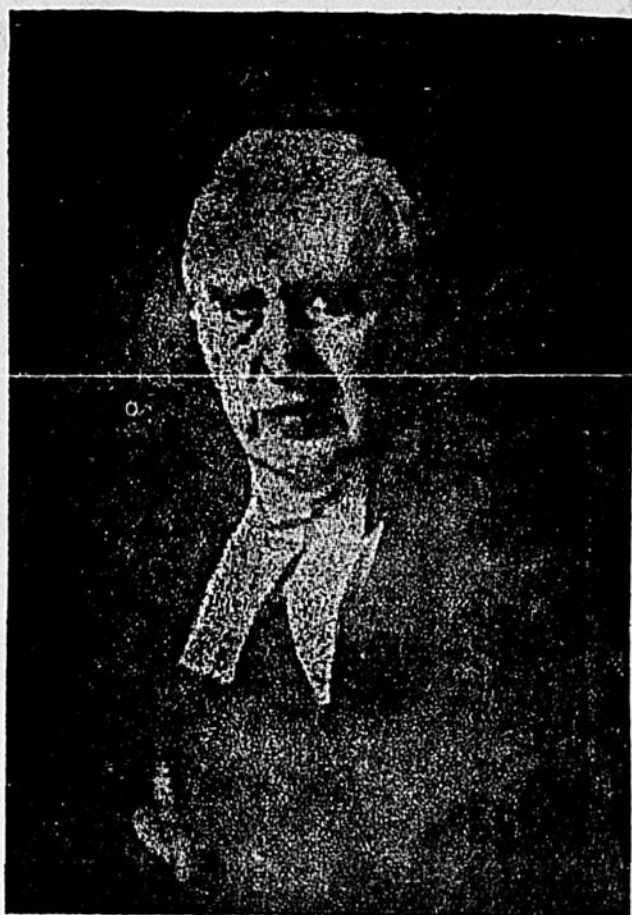
St-Hyacinthe, 19 septembre 1917
Fontaine & Chagnon
avocats du demandeur

ROY & BEAUREGARD
J.C.C.

Passages réduits pour l'Ouest

Chaque mardi, jusqu'au 30 octobre 1917, le Grand-Tronc donnera des excursions pour ceux qui désirent aller s'établir dans l'Ouest. Des billets seront vendus, à des prix très réduits, pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise, bons pour la voie du Nouveau-Transcontinental ou pour la voie de Chicago, et pendant la saison de la navigation, bons pour la voie des Grands Lacs. Un char touriste est disponible pour l'accommodation des voyageurs jusqu'à chacun de ces endroits, avec ces billets d'excursion.

Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent du Grand Tronc, ou chez M. Ernest O. Picard, Agent de la ville, 85 rue Laframboise.



L'opinion du Juge en Chef Lord Russell, et de quelques autres personnalités marquantes, au sujet de la valeur de la Bière comme Breuvage Nutritif.

Lord Russell,

juge en chef, et membre du Conseil Privé en Angleterre, déclare :

"Nous devons prendre le monde comme il est, et les hommes comme ils sont. Les ouvriers en Angleterre aiment leur bière. Je regrette et condamne les méthodes excessives et intempérantes de certains tempéranciers et maintiens que tout ce qui tend à éloigner l'ouvrier des milieux sordides et dangereux dans lesquels il se trouve est une aide à la tempérance."

Le Dr. F. W. Pavy,

membre éminent du Collège Royal de Médecine de Londres (Angleterre), s'exprime de la façon suivante :

"La bière est nourrissante, saine, rafraîchissante et procure de la gaieté. Une bière légère, aromatisée de houblon, favorise la digestion et peut être considérée comme un des breuvages les plus sains parmi les boissons alcooliques."

Le Dr. Jonathan Pareira, dit :

"Considérée au point de vue diététique, la bière possède une triple propriété : elle étanche la soif, stimule, nettoie le système, nourrit et donne des forces. Il découle de ces qualités combinées que la bière est une boisson rafraîchissante et salubre, si elle est prise modérément, un stimulant agréable et de haute valeur et un soutien pour ceux qui ont à supporter de lourdes fatigues physiques."

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE COLONS

Pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise, tous les mardis, de Mai le 8 à Octobre le 30, 1917. Bons pour deux mois. Pour plus de renseignements adressez-vous à

R. E. CODERRE,
125 rue Cascades.

Ecole Privée

Mme Baron, institutrice diplômée et d'expérience, pouvant fournir les meilleures références, donnera ses cours privés au même endroit, 326 1/2 rue Girouard.

A VENDRE

Un joli PONEY, une voiture ayant coûté \$135.00 et un traineau avec attelage. A bon marché. S'adresser au bureau du Clairon.

ON DEMANDE

Un jeune homme d'environ dix-huit ans, de bonne apparence, pouvant fournir des références comme commis.

Une jeune fille dans les mêmes conditions pourrait faire l'affaire. Salaire raisonnable. S'adresser au bureau du Clairon

Horaires

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST.

9.20 a.m.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et des gares intermédiaires. Tous les jours.

3.15 p.m.—Arrivant de Montréal et des gares intermédiaires, samedi seulement.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

6.40 p.m.—Venant de Montréal et des gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

9.35 p.m.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis, Québec.

ALLANT A L'OUEST.

5.56 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.20—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire Belœil, St-Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et des gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et des gares intermédiaires. Dimanche seulement.

5.00 p.m.—Allant à Montréal et des gares intermédiaires, samedi seulement.

L'INTERNATIONAL LIMITED.

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours

Pour toute information s'adresser à F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRES

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

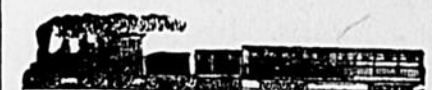
Tous les jours excepté le dimanche. 8.11 a.m. et 3.25 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 a.m. et 7.20 p.m. pour Saint-Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccourciement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montréal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m. Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE,
125 Rue Cascades.
Tél. 70 Agent de Billet.



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigé au 20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.55 A. M. et 5.05 P.M.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 hrs A. M. et 5.30 P.M. arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccourciement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle-Angle terre.

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent
L. J. BOUREAU, Agt. St. Hyacinthe
Téléphone 28.

L'Electricité remplacera-t-elle la vapeur ?

Plusieurs importants problèmes de transport devront être discutés après la guerre par les hommes de chemins de fer du continent américain, mais de tous, celui de l'électrification des réseaux de voies ferrées va certainement occuper une place importante, car ce changement au détriment de la vapeur devient pour plusieurs raisons, de plus en plus une question d'actualité. D'abord la rareté et le coût élevé du charbon, indispensable pour d'autres fins, la propreté et le confort offerts aux voyageurs par les trains mus à l'électricité et la réduction de la main d'œuvre seront les plus grands facteurs qui amèneront cette transformation dans le pouvoir tracteur de nos lignes de chemins de fer. Sans doute, cette transformation va être énormément coûteuse et ne s'effectuera que graduellement, mais les avantages compenseront pour les dépenses qu'elle occasionnera. D'ailleurs, le principe de l'électrification des voies ferrées a maintenant passé le stade des tâtonnements et des essais, car plusieurs grandes compagnies exploitent déjà par ce système, diverses sections de leurs réseaux, entr'autres le Northern Pacific, dans les montagnes du Montana. Au Canada, le C.P.R. a depuis quelques années introduit la combustion à l'huile sur ses locomotives qui traversent les montagnes Rocheuses, de sorte que les touristes qui visitent ces régions pittoresques de notre pays ne sont pas incommodés par la fumée noire du charbon, lorsqu'ils admirent des wagons-observatoires les superbes panoramas qui se déroulent le long de la voie.

Les criblures de liseron noir pour les volailles et les porcs

Le service de l'aviculture de la ferme expérimentale centrale d'Ottawa a acheté un wagon de ces criblures par l'entremise du surintendant des élevateurs du Gouvernement, à Fort William.

Ce wagon contenait 20 tonnes de criblures. Elles ont été payées \$30.00 F. B., Fort William, et sont revenues à \$35. F. B., à Ottawa, soit \$1.75 les cent livres. Quinze tonnes de ces criblures étaient rondes et le reste, cinq tonnes, finement moulues.

Ces criblures ont été données aux volailles de toutes catégories vieilles et jeunes, le grain rond dans des trémies et la moulée dans des trémies également, ou sous formes de pâtés. Les oiseaux qui avaient été nourris au blé d'inde et au blé ont refusé pendant plusieurs semaines les criblures rondes, mais ils se sont montrés tout de suite friands de pâtés. Lorsque les criblures étaient données en grande quantité, les volailles en extrayaient le blé d'abord, et il fallait prendre un peu de précautions pour qu'elles ne laissent rien. Aujourd'hui après trois semaines d'alimentation, elles ne laissent plus rien, à l'exception de quelques balles d'avoine.

Nous avons fait un essai sur 200 poulets âgés de 2 à 4 mois. En vingt jours, elles ont consommé 516 livres de grains, et 204.5 livres de pâtés. Elles ont fait au total une augmentation de 152.6 livres, c'est-à-dire il a fallu 4.7 livres de criblures pour obtenir une livre d'augmentation, au coût de 8.2 cents.

Le docteur Shutt, le chimiste du Dominion, a fait l'analyse de ce

produit. Nous extrayons de son rapport le renseignement que ce produit se compose approximativement de 50% de blé, 40% de liseron noir, 2.5% d'avoine légère, 1% de graine de lin, 1% de graine de mauvaises herbes, 5.7% de balles, etc. L'analyse chimique de la moulée est la suivante: Eau 14.07; protéine 11.84; gras 2.07; hydrates de carbone 64.53; cellulose 5.36; cendres 2.13 — 100.00.

M. E. S. Archibald, l'éleveur du Dominion, dit que les criblures de liseron noir ont une grande valeur alimentaire pour les porcs de tous les âges. Les criblures bien moulues, employées pour le finissage des porcs ou pour les jeunes porcs en cours de développement, ont autant d'effet qu'un mélange de trois parties de petit son de blé, trois parties de blé d'inde moulu et une partie de tourteaux de lin. Ce dernier mélange, aux prix actuels sur les marchés de l'Est, vaut \$54. la tonne.

Les prix qui précèdent sont pour un wagon; il est probable que pour des quantités plus petites, les prix seraient sensiblement plus élevés. Les éleveurs de porcs et de volailles d'une localité quelconque feraient bien de se mettre ensemble pour en commander un wagon. Au prix que nous venons de mentionner, ce serait une transaction avantageuse.

BIOGRAPHIE

Abbé Rouzic. *Lettres à un Prisonnier*. 1 vol. in-12. prix: 1 fr. 50.

L'auteur de ce beau et bon livre, "Douleur et Résignation," publie en ce moment une série de lettres, d'une réelle élévation de pensées, et qui méritent être classées tout à fait, et bien au-dessus de celles parues jusqu'alors dans le même ordre d'idées.

Au moment précis où une catégorie d'individus s'ingénie à semer dans les esprits cette note discordante chère aux "défaitistes" il

était nécessaire qu'une plume aussi autorisée que celle de l'abbé Rouzic vienne retremper les âmes au creuset pur de la confiance et du patriotisme.

Les lettres échangées entre l'auteur et l'officier prisonnier en Allemagne, après avoir été blessé au champ d'honneur, en pleine France, sont écrites dans l'airain qui forge nos canons; elles résonneront haut et ferme, dans les cœurs de ceux qui ont la foi persévérante, car elles sont un exemple et une leçon de haute portée morale.

Et puisque j'ai eu l'appréciable joie de lire ces pages éloquentes, remplies d'une philosophie vivifiante, d'une foi ardente, d'une charité pénétrante, avant qu'elles n'aient paru en volume, qu'il me soit permis de souhaiter à la nouvelle œuvre de M. l'abbé Rouzic, tout le succès qu'elle mérite et qu'elle doit avoir.

C'est la seule et unique récompense, digne de l'éminent écrivain auquel j'adresse mes respectueuses et chaleureuses félicitations.

FERNAND HALLEY

Directeur de la "Revue Picarde et Normande,"

Fondateur des "Violetti",

Mes Relations Personnelles avec les deux derniers papes Pie IX et Léon XIII. — Souvenirs, notes et lettres du cardinal Perraud publiées et annotées par Mgr Gauthier, archevêque de Besançon. In-12. Prix: 3 fr. 50.

Mgr Gauthier, archevêque de Besançon et exécuteur testamentaire du cardinal Perraud, vient de publier un ouvrage posthume de son éminent ami, intitulé: "Mes relations personnelles avec les deux derniers Papes, Pie IX et Léon XIII." Ce sont des souvenirs, de notes, des lettres, des mémoires, du plus haut intérêt pour l'histoire contemporaine de l'Eglise de France et du diocèse d'Autun.

Ce volume n'est pas une histoire complète du cardinal; il présente toutefois le principal de son exis-

tence et il retrace ce qui lui a tenu le plus au cœur: son amour pour l'Eglise et la papauté. Ces souvenirs vont de 1856 à 1903, Mgr Gauthier a dans un chapitre complémentaire, poussé le récit jusqu'à la mort du cardinal (10 février 1906), en résumant ses relations avec Pie X; l'éditeur, qui a si parfaitement connu et aimé l'auteur, y a ajouté des notes d'un vif intérêt. Il y a surtout ajouté une promesse qui remplira de joie les admirateurs du pieux évêque: celle de publier prochainement des extraits de ses "Méditations matinales" pendant cinquante ans. Nous ne saurions assez remercier l'infatigable archevêque de Besançon de ne pas oublier, au milieu de ses solitudes pastorales, son diocèse d'origine et de continuer à en exalter les plus pures gloires.

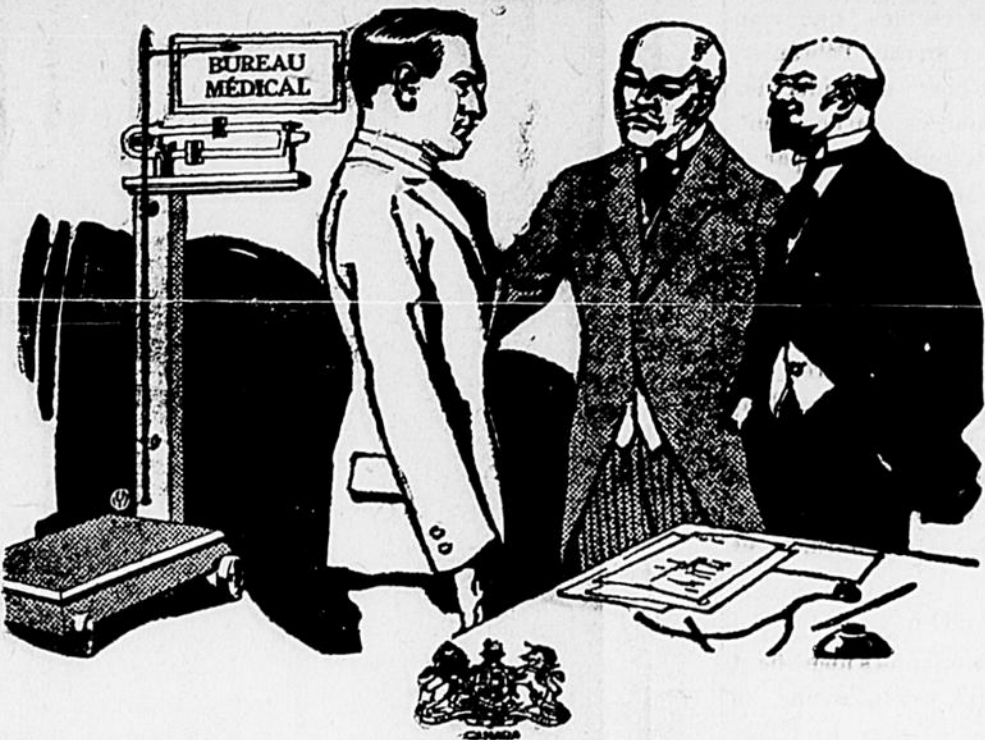
L. M.

Paris, P. Téqui, éditeur, Librairies Granger Frères et Notre-Dame, Montréal, et librairie Garneau à Québec

UN MERVEILLEUX REMÈDE POUR LES ENFANTS

Mme Delvina Pelletier, Sainte-Perpétue, Qué., écrit: "Je suis très heureuse de pouvoir déclarer que les Tablettes Baby's Own ont été un merveilleux remède dans les cas de mon bébé. J'ai employé ces Tablettes depuis quatre ans et je ne pense pas qu'il existe quelque chose qui puisse le égaler." En employant ces Tablettes la mère a la garantie d'un analyste du gouvernement qu'elles ne contiennent pas un atome de narcotique ni d'autres drogues nuisibles—il est impossible qu'elles fassent du tort—elles sont toujours bonnes.

Ces Tablettes sont en vente chez tous les marchands de remèdes ou bien envoyées par la poste à 25 cents la boîte par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville Ont.



Ces Hommes vous aideront dans la décision.

Etes-vous sujet à être appelé pour le service militaire suivant la loi de la Milice?

La réponse à cette question vous sera facilitée sans retard.

Rappelez-vous que la première classe qui sera appelée inclue seulement les hommes âgés de 20 à 34 ans, inclusivement, célibataires ou veufs sans enfants. Ceux qui se sont mariés après le 6 juillet 1917, sont considérés comme étant célibataires au sens de la loi.

On a maintenant établi des Bureaux Médicaux par tout le Canada. Ces bureaux examineront, gratuitement et sans obligation, tout homme désirant être examiné quant à son aptitude physique pour le service militaire. On vous dira en très peu de temps si votre

condition physique vous exempt de l'appel ou vous rend apte pour le choix.

Il est important pour vous d'obtenir cette information aussitôt que possible. Un certificat d'incapacité, donné par un Bureau Médical, vous rendra exempt de toute responsabilité sous la Loi du Service Militaire à n'importe quel Tribunal d'Exemption. Un certificat de capacité n'exclura pas un appel pour exemption, en aucune manière.

De manière à pouvoir envisager votre avenir avec certitude, rendez-vous à un Bureau Médical aussitôt que possible et assurez-vous si vous êtes ou non éligible. Votre famille et votre patron sont tout aussi intéressés que vous-même.

Envoyez par
Le Comité du Service Militaire.
2247

Cartes d'Affaires et Professionnelles

PETITES ANNONCES

LOGEMENT A LOUER

Quatre pièces, chauffées, sur le parc, à quelques pieds de l'église et du marché centre, façade et entrée sur la rue Girouard.

S'adresser au bureau du Clairon jno.

ON DEMANDE

Des opératrices dans la confection des overalls, pantalons et chemises.

S'adresser, SALLE GAMACHE & LANGELE, Rue Mondor — St-Hyacinthe

A LOUER

Trois belles chambres et salon avec pension et désiré. Aussi beau grand hangar avec chassis pouvant servir à placer effets divers ou pour une boutique de réparation.

Chez MME R. BRODEUR

12 rue Piété, en face de l'Académie Girouard.

jno

A LOUER

Quatre beaux grands appartements à louer, meublés ou non, pour deux personnes seulement.

Bain, électricité, garde-robe, armoire à linge très confortable, cuisine, salle à dîner, chambre boudoir

S'adresser à MME ERNEST LALIME, 1407—jno. 61 rue Laframboise,

A LOUER

Belle chambre, confortable et bien éclairée, avec armoire à linge et garde-robe, cuisinette, pour dame et jeune fille âgée seulement. Références exigées de la personne qui voudra louer

Mme J. E. LALIME,

61 rue Laframboise,

Propriété résidentielle à vendre

Nous offrons en vente une jolie propriété résidentielle, située rue Girouard, Quartier No 5. Maison lambrassée en brique. Deux logements de 5 pièces dont un chauffé à l'eau chaude. Le terrain va jusqu'à la rivière joli jardin de fruits et potager. Largeur de terrain 60 pieds. Une magnifique occasion pour un homme ayant besoin d'un joli logement et de revenus.

S'adresser à

BOUCHARD & BERNIER Agents d'affaires, 175 rue Girouard 1562—jno

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.

Il se fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Leekawana, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois.

Bois à la corde ou débité, croûtes, goudrons d'amante, etc., etc. Je suis un stock de palette de 1er choix. Un engagement est sollicité sur garantie de satisfaction.

805 GIRAUD, Bois de la rue St-Paul 1570—jno Tél. Bell 804

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN CHIRURGIEN

BUREAUX:

Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311

185 rue Girouard, St. Hyacinthe. 20-10-17

TELEPHONE 428.

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

190 GIRAUD,

12-12-17 ST-HYACINTHE.

J. S. Beaudet

Notaire.

Argent à prêter. — Assurance

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE P. Q. 16-6-18

Dr. Leon Archambault DENTISTE

Spécialiste pour Dentiers • CHIRURGIEN-DENTISTE • 1407-1409 GIRAUD, ST-HYACINTHE

Demandez la Chanson

"A BAS LA CONSCRIPTION" avec accompagnement de piano, 5 cents chacune, 6 cents par maille

ST-JEAN & FRERE,

Marchands de journaux.

14-11-17 St-Hyacinthe

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prêlarts, Portières et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

12-2-18



1-1-18

61 TEL. BELL

BUREAU

14 RUE ST-DENIS

03 " "

RÉSIDENCE

74 ST-DOMINIQUE

W. AMYOT

Représentant de "LA PROVINCIALE", assurance-vie. Seule compagnie donnant des bénéfices pour maladies et en cas de mort.

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIÉTÉS DE VILLE A VENDRE OU A ECHANGER.

Spécialité: CIGARES.

2-2-17

ST-HYACINTHE

EXPOSITION GENERALE

LE 12 SEPTEMBRE, 1917

COMTE DE SAINT-HYACINTHE

LISTE DES PRIX. — (Suite)

3ème Classe, RACE OVINE
SOUTHDOWNS, OCFORD-DOWNS
Bélier de 1 an.—1er prix, Louis Lalime, 2e Frs. Guertin.

Bélier de l'année.—1er prix, Damase Beauregard, 2e Louis Lalime, 3e Art. Chabot.

Brebis de 2 ans et plus.—1er prix, Louis Lalime.

Brebis de 1 an.—1er prix, Damase Beauregard, 2e Louis Lalime, 3e Oscar Bélisle.

Brebis de l'année.—1er prix, Oscar Bélisle, 2e Damase Beauregard, LEICESTER

Bélier de 2 ans et plus.—1er prix Métairie St-Joseph, 2e Albert Beauregard.

Bélier de l'année.—1er prix, Métairie St-Joseph, 2e Hector Beauregard.

Brebis de deux ans et plus.—1er prix, Métairie St-Joseph, 2e Hector Beauregard.

Brebis de 1 an.—1er prix, Hector Beauregard, 2e Métairie St-Joseph, 3e Albert Beauregard.

Brebis de l'année.—1er prix, Métairie St-Joseph, 2e Nap. Bienvenu.

SHROPSHIRE.

Bélier de 2 ans et plus.—1er prix, Hector Beauregard.

Bélier de l'année.—1er prix, Hector Beauregard.

Brebis de 2 ans et plus.—1er prix, Hector Beauregard.

Brebis de 1 an.—1er prix, Hector Beauregard.

Brebis de l'année.—1er prix Hector Beauregard.

COTSWOLD.

Bélier de 2 ans et plus.—1er prix, Alire Gaucher, 2e N. Daignault.

Bélier de 1 an.—1er prix, Amédée Jalbert, 2e Horace Morin.

Bélier de l'année.—1er prix, N. Daignault, 2e Alire Gaucher, 3e Horace Morin.

Brebis de 2 ans et plus.—1er prix, Horace Morin, 2e Alire Gaucher, 3e N. Daignault.

Brebis de 1 an.—1er prix, Horace Morin, 2e Alire Gaucher, 3e N. Daignault.

Brebis de l'année.—1er prix, Horace Morin, 2e Alire Gaucher, 3e N. Daignault.

LINCOLN.

Bélier de 1 an.—1er prix, Henri Pelletier.

Bélier de 2 ans et plus.—1er prix, Hen. Pelletier.

Brebis de l'année.—1er prix, H. Pelletier.

CROISES (Laine longue)

Brebis de 2 ans et plus.—1er prix, Alire Gaucher, 2e Horace Morin, 3e Nap. Bienvenu.

Brebis de 1 an.—1er prix, Hor. Morin, 2e N. Daignault.

Brebis de l'année.—1er prix, H. Morin, 2e Oscar Bélisle, 3e Inconnu.

Troupeau de 3 brebis et d'un bélier enregistré.—1er prix, Alire Gaucher, 2e H. Morin, 3e N. Daignault.

(Laine courte)

Brebis de 2 ans et plus.—1er prix, Art. Chabot, 2e Hect. Beauregard, 3e Frs. Guertin.

Brebis de 1 an.—1er prix, Hector Beauregard, 2e Arthur Chabot, 3e Albert Beauregard.

Brebis de l'année.—1er prix, H. Beauregard, 2e Arthur Chabot, 3e Frs. Guertin.

Troupeau de 3 brebis et d'un bélier enregistré.—1er prix, Hector Beauregard, 2e Arthur Chabot, 3e Frs. Guertin.

DANS LES FORETS DU NOUVEAU-BRUNSWICK



La province du Nouveau-Brunswick est peut-être de toutes celles qui forment le Dominion, l'une des plus populaires parmi les touristes et surtout parmi les sportsmen de tous genres. Ses lacs et ses rivières dans lesquelles fourmillent les poissons les plus variés, ses vastes forêts vierges qui servent d'habitat à toutes les catégories de gros gibier qui ont rendu le Canada fameux pour ses grandes chasses, enfin ses plages étonnantes qui peuvent rivaliser avec les plus en vogue de la côte de l'Atlantique chez nos voisins, tout ceci a contribué à attirer dans cette province favorisée par la Nature, une foule d'amateurs de la vie au grand air, dont le nombre va s'accroissant chaque année. Il faut dire que les diverses compagnies de chemins de fer qui desservent ces districts, ont par leurs excellents services, fait leur large part pour accentuer ce mouvement.

Mais voici maintenant l'automne arrivé. Les plages de St. Andrews, où se trouve l'Algonquin, le superbe hôtel du C.P.R., sont désertées par les baigneurs, le golfe commence à perdre sa vogue et les pêcheurs à la truite, qui depuis plusieurs semaines se livraient à leur sport favori dans les ruisseaux et les lacs, regagnent les villes après avoir fait nombre d'excursions fructueuses. C'est au tour du nemrod d'entreprendre campagne et de se mettre à la piste. Caribous, ours, orignaux et chevreuils n'ont qu'à bien se tenir, car la courtoisie va se couvrir de nombreux chasseurs qui vont prendre leurs quartiers dans les vastes forêts où ils ont eux-mêmes leurs gîtes, et ils n'auront de répit que lorsque les grands froids et la neige seront venus envelopper

et immobiliser pour ainsi dire, la vie de la Nature.

Certes, il y a pour le chasseur expérimenté, de superbes coups de fusil à tirer aux alentours de Newcastle, Chatham, Bathurst, Campbellton et de Perth, sur l'embranchement d'Edmundston du C. P. R. l'original, le chevreuil et le caribou abondent dans ces parages. Pesant parfois plus de 1000 livres, l'original constitue la plus belle pièce de gibier que nous ayons au Canada. On chasse ce roi de nos forêts de deux manières; "à l'appel", de bonne heure dans la saison, en imitant le cri de la femelle et "à la piste", plus tard, lorsque la neige a commencé à couvrir le sol. En septembre et octobre, on le rencontre souvent pendant qu'il traverse à la nage un lac ou une rivière; il est alors assez facilement abattu. Le caribou est plus agile et plus gracieux que l'original; il pèse à peu près 600 livres et mesure parfois jusqu'à cinq pieds de hauteur. Ces animaux se tiennent en groupes et l'une de leurs caractéristiques est qu'ils émigrent d'une

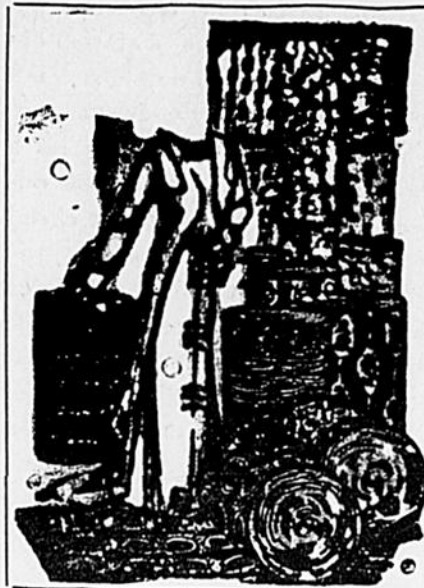
région à une autre. On les trouve dans le nord-ouest de la province, le long des rivières Restigouche, Nepisiguit et Tobique. Le chevreuil se rencontre dans presque toutes les parties du Nouveau-Brunswick et tel l'original, il est intéressant à chasser.

Les sportsmen désireux de chasser le gros gibier au Nouveau-Brunswick, peuvent le faire avec assez de facilité. Les moyens de communication sont nombreux et les hôtels et maisons de pension excellentes. En se mettant à la disposition d'un guide, celui-ci verra à ce que tout le confort possible soit offert au chasseur durant son séjour dans les forêts.

La saison, qui s'est commencée le 15 septembre, durera jusqu'au 30 novembre. Tandis que les résidents de la province doivent payer une licence de \$3.00 seulement pour obtenir un original mâle, un caribou mâle et deux chevreuils, les autorités ont jugé à propos d'imposer une taxe de \$50.00 aux non-résidents pour ces mêmes privilèges.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or gands des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-à-fait de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

BALAYEUSE ELECTRIQUE

Ceux qui achètent des Poêles Electriques, des Fers Electriques, des Rôtissoirs Electriques, etc., font d'excellents marchés. Mais la Balayeuse Electrique que nous vous offrons en vente aujourd'hui n'est pas non plus négligeable dans une maison moderne. Cette balayeuse de toute première qualité ne peut que rendre de TRÈS BONS SERVICES. Hâtez-vous de vous en procurer une son coût d'achat est loin de correspondre à son utilité.

LA CIE DE GAZ, ELECTRICITE & POUVOIRS

TEL. 32

205

255 CASCADES

ST-HYACINTHE, P.Q.

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres
SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôle, Blancs de Liste Electorale
et Autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la Liste Electorale.

ANNONCEZ DANS "LE CLAIRON"

Prix payés par souscription spéciale

(Laine longue)

Bélier de l'année.—1er prix, Oscar Bélisle.

4ème Classe, RACE PORCINE
YORKSHIRE.

Verrat de 1 an et plus.—1er prix, Hector Beauregard.

Verrat de l'année.—1er prix, Adélaïde Gauthier, 2e Jos. Gauvin, 3e Alex. Gauthier.

Truie de l'année.—1er prix, Adélaïde Gauthier, 2e Alex. Gauthier.

CHESTER BLANC

Verrat de l'année.—1er prix, Horace Morin, 2e Alire Gaucher, 3e Rodrigue Beauregard.

Truie de 1 an et plus.—1er prix Damase Beauregard, 2e Arthur Chabot, 3e Horace Morin.

Truie de l'année.—1er prix, Alire Gaucher, 2e Damase Beauregard, 3e Adélaïde Morin.

CROISÉS.

Truie de 1 an et plus.—1er prix Victor Desmarais, 2e Damase Beauregard, 3e Hector Beauregard, 4e Wilfrid Beauregard.

Truie de l'année.—1er prix, Edmond Jacques, 2e Arthur Chabot, 3e Métairie St-Joseph, 4e Ernest Lagassé.

Prix payés par souscription spéciale

CROISÉS.

Verrat de l'année.—1er prix, Edmond Jacques, 2e Ernest Lagassé.

5ème Classe BASSE-COUR.

Rhode-Island Rouge.—1er prix, Godbout & Godbout, 2e Inconnu.

Rhode-Island Rouge de l'année.—1er prix, Godbout & Godbout, 2e J. P. Beauregard.

Plymouth Rock, vieux.—1er prix, Godbout & Godbout, 2e Basile Benoit.

Plymouth Rock, jeunes.—1er prix, Godbout & Godbout, 2e Horace Morin, 3e J. P. Beauregard.

Leghorn.—1er prix, Arthur Lagassé, 2e Inconnu.

Leghorn, jeunes.—1er prix, Arthur Lagassé, 2e Rod. Beauregard, 3e Basile Benoit.

Wyandotte, vieux.—1er prix, Ernest Lagassé.

Wyandotte, jeunes.—1er prix, Ernest Lagassé, 2e Inconnu.

Orpington, jeunes.—1er prix, J. P. Beauregard.

Tout autre race, jeunes.—1er prix, Godbout & Godbout.

Toute autre race, vieux.—1er prix, Godbout & Godbout.

Oies.—1er prix, Ernest Lagassé, 2e Nap. Soly.

Canards.—1er prix, Ernest Lagassé, 2e Jos. Gauvin.

6ème Classe, BEURRE & FROMAGE.

Beurre de laiterie.—1er prix, Augustin Poulin, 2e Horm. Bergeron, 3e Alcides Gaucher, 4e Ernest Lagassé.

Beurre de beurrerie.—1er prix, R. Z. Charbonneau.

Boîte de fromage, jaune ou blanc.—1er prix, Alph. Grégoire, 2e prix M. Dupuis, 3e R. Z. Charbonneau.

7ème Classe.

SUCRES, SIROPS, MIELS, FRUITS, VINS, et PAINS.

Sucre d'érable.—1er prix, Incon-

nu, 2e Eugène Beauregard, 3e Chs. Léon Meunier, 4e Ladislav Phaneuf.

Sirop d'érable.—1er prix, Chs. Léon Meunier, 2e Léop. Lafrenaye, 3e Omer Lemay, 4e Alp. Henry.

Miel en gâteau.—1er prix, Elp. Colpron, 2e Métairie St-Joseph, 3e Jos Daignault, 4e Louis Michon.

Miel coulé.—1er prix, Ephrem Scott, 2e Jos Daignault, 3e Georges Colpron, 4e Elp Colpron.

Pommes.—1er prix, Jos. Chartier, 2e Métairie St-Joseph, 3e Edouard Morin.

Raisins.—1er prix, Alire Gaucher.

Vin canadien.—1er prix, Métairie St-Joseph, 2e Inconnu, 3e Stanislas Desnoyers.

Pain fait de farine de blé.—1er prix, Wilfrid Hébert, 2e Azarie Bérard, 3e Alcides Gaucher.

(Suite au prochain numéro)

"Journal de l'Université des Annales"

Le "Journal de l'Université des Annales" publie le texte des plus belles conférences de l'année. Dans le dernier numéro la "Philosophie de La Fontaine", par Jean Richerpin. "L'Amérique latine", par Joseph Chailley.

Le numéro 60 centimes.

On s'abonne, 51, rue St-Georges, à Paris. Un an, 10 francs; six mois, 5 fr. 50.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint
Hyacinthe tous les vendredis au
No 173 rue Girouard, par
L'imprimerie Yamaska
L. A. BERNIER, Gérant.
ABONNEMENT
A St. Hyacinthe (livré à domi-
cile) et aux Etats-Unis, par
année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00
3c LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

Chronique Municipale

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE

Sont présents les échevins Fon-
taine, Girard, St-Germain, Gervais,
Bélanger, Gobeil, Duclos et Gosse-
lin.

M. le Maire suppléant Duclos
préside la séance.

Les minutes de la dernière séance
sont lues et approuvées.

Les plaintes produites contre le
rôle d'évaluation par les proprié-
taires des immeubles du Théâtre
Corona, du Séminaire et des cou-
vents de la Maison-Mère et de Lo-
rette sont encore continuées à la
prochaine séance.

Rapport de l'ingénieur au sujet
du trottoir de la rue Bourassa.
L'échevin Fontaine propose que les
travaux soient faits suivant le rap-
port de l'ingénieur. Proposition
secondée par l'échevin Gobeil et
adoptée.

Conformément à l'avis donné à
la dernière séance du Conseil, l'é-
chevin Fontaine propose l'adoption
du règlement No. 230, autorisant
la construction d'une bâtisse et sa
location à M. Guillaume Roy, et
accordant un bonus conditionnel,
pour l'établissement d'une manu-
facture de fournitures funéraires.

Ce règlement est secondé par
l'échevin Gosselin et adopté.

L'échevin Fontaine propose que
le règlement No. 230 soit soumis
à l'approbation des électeurs pro-
priétaires fonciers, et que l'assem-
blée soit tenue à la salle muni-
cipale publique, le 16 octobre 1917
de dix heures à onze heures de
l'avant-midi. Proposition secondée
par l'échevin Girard et adoptée.

Lettre par laquelle M. Jules
Payan offre sa démission comme
échevin du Quartier No. 1; laissée
sur la table jusqu'à la prochaine
séance.

Lettre de la Société d'Agricultu-
re demandant la souscription an-
nuelle en faveur de son exposition.
L'échevin Bélanger propose que le
trésorier soit autorisé à payer le
montant de \$50 à la Société
d'Agriculture. Proposition secondée
par l'échevin Gosselin et adoptée.

Lecture et approbation des comp-
tes, et le Conseil s'ajourne en séan-
ce régulière à mercredi prochain, 3,
octobre, au lieu et heure ordinaires.

Nouvelles Locales

Feu de Cheminée

Samedi, vers 1 heure de l'après-
midi, nos pompiers, sous les ordres
du chef Bourgeois et du sous-chef
Foisy, ont eu à répondre à un appel
pour incendie au couvent de Lo-
rette. C'était la cheminée qui
flambait. Revenus à la station des
pompiers après peu de temps, nos
pompiers ont été de nouveau rap-
pelés au même endroit vers les 2
heures et demie, pour la même rai-
son. Mais, cette fois, le feu de che-
minée menaçait de prendre les pro-
portions d'un grave incendie. Grâce
au bon travail de nos pompiers, le
Couvent de Lorette a heureuse-
ment échappé à un incendie qui
aurait pu le consumer de fond en
comble.

Décès de M. Emile Desrosiers

Nous avons appris avec surprise
et regret la mort subite de M.
Emile Desrosiers, barbier, survenue
dimanche soir, alors que M. Desro-
siers était à veiller chez son père.

Ses funérailles ont eu lieu mer-
credi matin, à l'église Cathédrale,
au milieu d'un grand concours de
parents et d'amis.

M. Emile Desrosiers était âgé de
32 ans. Il laisse son épouse née
Sincennes, son père, M. Dovidus
Desrosiers, sa mère, trois enfants,
un frère, Doria, de Desrosiers &
Séguin, marchands, trois sœurs,
Marie-Rose, Arsélie et Alma.

Honneur signalé

Nous apprenons avec plaisir que
M. Hector Monnette vient d'être
nommé membre du Conseil Exécutif
Provincial du Congrès des Mé-
tiers et du Travail du Canada.

M. Hector Monnette a assisté à
la grande convention du congrès à
Ottawa, et c'est au cours de cette
convention qu'il a obtenu cet hon-
neur signalé.

M. Monnette appartient au local
No. 257 de l'Union Internationale
des Travailleurs dans la chaussure.

Commencement d'Incendie

Lundi soir, vers sept heures et
vingt minutes, le sifflet de la Pen-
man's Limitée a fait entendre son
cri d'alarme : un commencement
d'incendie venait de se déclarer
dans une bâtisse dans les conditions
de celle de la Penman's. Mais
heureusement, après cinq minutes
de travail seulement, tout danger
d'incendie était disparu, et tous les
employés pouvaient reprendre leur
travail comme si rien n'avait eu
lieu.

Pour les enfants martyrs de Belgique

Les petits enfants de Belgique
ont eu de telles privations qu'un
bon nombre sont morts déjà. Ceux
qui restent sont dans un état la-
mentable, et à moins de soins atten-
tifs un grand nombre mourront
encore. C'est l'avenir de toute une
race qui est compromis, car, même
s'ils survivent, un grand nombre
de ces enfants n'auront jamais la
santé nécessaire pour bien vivre.
Un cri d'appel a été poussé pour
sauver ces pauvres innocents. Par-
tout on a répondu avec empresse-
ment.

Ce samedi, grâce au dévouement
d'un comité de dames et grâce au
concours généreux de nombreuses
jeunes filles, un Tag-Day est orga-
nisé à St-Hyacinthe dans le but de
conserver la vie à ces enfants.

La population répondra certai-
nement et voudra contribuer à cet-
te grande œuvre. Nous qui avons
relativement peu souffert de la
guerre, aidons dans la mesure de
ce que nous pouvons cette œuvre si
méritoire. Mères, répondez à l'ap-
pel d'autres mères qui vous deman-
dent de sauver la vie à leurs petits.

Vendredi soir, à la soirée de gala
au Théâtre Corona, M. le prof. A.J.
de Bray, fera un court exposé de
la situation angoissante de la po-
pulation belge. Des projections
montreront la Belgique avant la
guerre et ce que les Allemands en
ont fait. C'est une occasion de
s'instruire sur ce qui se passe en
Belgique, de voir et entendre des
choses intéressantes. Les prix sont
les prix habituels et on fera bien
de retenir ses places pour éviter la
cohue à l'entrée.

Feu M. Léonidas Lapalme

Lundi dernier avait lieu, à St-
Hyacinthe, la sépulture de M. Lé-
onidas Lapalme, fils de M. Alfred
Lapalme, autrefois chapelier ici et
époux de Fidélia Barron, décédé à
Montréal, le 21 du courant, à l'âge
de 34 ans, après quelques jours de
maladie seulement.

M. Lapalme était à l'emploi de
John Hannesson, marchand de
fourrures, Montréal, comme commis.
Lui survivent, outre son épouse et
son père, une petite fille, Germaine
âgée de onze ans, un frère, Edmond,
une sœur, Mme Morel, de Toronto.

Le service funèbre de M. Lapal-
me a été chanté à l'église St-Jean-
Baptiste de Montréal, lundi matin,
après quoi la dépouille mortelle a
été transportée à St-Hyacinthe,
par le train de dix heures et demie,
où a eu lieu l'inhumation, après un
Libera chanté à l'église Cathédrale.

Un grand nombre des principaux
citoyens de St-Hyacinthe attendaient
les restes de M. Lapalme à l'arrivée
du train à la gare.

Aux familles Lapalme et Barron,
"Le Clairon" offre ses sincères con-
dolances.

Remerciements pour sympathies

Les familles Lapalme et Barron
remercient tous ceux qui leur ont
témoigné des sympathies par leur
présence à l'arrivée de la dépouille
mortelle de Léonidas Lapalme à
la gare de St-Hyacinthe.

Personnel

M. Raoul Lefebvre, opérateur de
télégraphe, à l'emploi du C.P.R. à
Adirondack Jct., était de passage
ici ces jours derniers. Il se rendra
aussi à Sherbrooke pour une courte
vacance.

Grave Accident

Mercredi matin, M. Adolard
Gendron, peintre, de St-Hyacinthe,
et qui était à peindre à l'église de
St-Simon de Bagot, a été victime
d'un grave accident. Il montait
dans une échelle quand, rendu à
une hauteur d'une quinzaine de
pieds, il tomba et se cassa la jambe
gauche en même temps qu'il s'in-
fligea plusieurs contorsions.

On n'a pas encore pu transpor-
ter M. Gendron à St-Hyacinthe, à
cause de ses souffrances.

Concert Paul Dufault

M. Paul Dufault, le grand artis-
te à la réputation mondiale que
notre population a eu l'avantage
d'entendre en maintes circonstances
donnera un grand concert, le 18
octobre prochain, dans la spacieu-
se salle du Théâtre Corona. Le
passage de M. Dufault au Théâtre
Corona, sera certainement un évé-
nement musical à St-Hyacinthe.
Cette fois, M. Dufault trouvera pour
chanter, dans notre ville, un local
qui lui permettra de faire valoir
ses qualités d'artiste, et nous sa-
vons qu'il en profitera.

Nous ne doutons pas, d'autre
part, que notre population ne man-
quera pas l'occasion qui lui est of-
ferte de pouvoir entendre encore
une fois le célèbre artiste Paul
Dufault, surtout dans une salle
comme celle du Corona. On est
assuré d'avance que le concert Paul
Dufault sera une véritable régal
artistique.

Les billets sont en vente au
Théâtre Corona et à la Pharmacie
Brodeur, aux prix de une piastre
et soixante-quinze cents.

Soyez-en Convaincus

Etudiez une police d'assurance
de "La Provinciale", pour vous
convaincre que cette compagnie
d'assurance est au rang des meil-
leures compagnie, et qu'elle est
celle qui vous offre le plus d'avan-
tages. Il faut, dans votre propre
intérêt, que vous en soyez convain-
cus.

THEATRE CORONA

SAMEDI, 29 SEPT. (Un Jour Seulement).

Les Loups de la Frontière

Grande production Red Feather. Histoire dramatique
d'un chemineau qui, descendu d'un convoi à marchandises
dans un village, sauve deux fois la vie de l'héroïne et finale-
ment gagne sa main.

La Fille qui Perdit

Photo-drame en rouleaux multiples relatant le dévoue-
ment d'une actrice qui finit par mettre à la raison un homme
riche qui avait abusé de la bonté de sa petite sœur.

Cleo Madison tient le premier rôle.

Une comédie et le 4ème épisode du Royaume Secret, in-
titulé : L'HONORABLE M. OXENHAM.

DIMANCHE ET LUNDI, 30 Sept. et 1er Oct.

La célèbre petite BABY MARY OSBORNE
dans

Le Capitaine KIDDOO

Grande production Pathé dans laquelle la petite actrice
est à son mieux. L'histoire de cette petite fille qui empêche
sa mère de se marier avec un escroc est des plus intéressantes.

Comédie, Gazette de Pathé et le 5ème Episode de Patria,
intitulé : LA PRETENDUE NEMESIS.

MARDI ET MERCREDI, 2 et 3 OCTOBRE.

Un grand photodrame en cinq rouleaux de la Compagnie Fox.

Tout le monde amateur des bonnes vues voudra voir ce
drame d'un intérêt captivant.

Comédie Fox en rouleaux multiples, et Onzième épisode
du Mystère de la Croix-Double.

JEUDI ET VENDREDI, 4 et 5 OCTOBRE.

MAE MURRAY dans

SUR LES RÉGISTRES CRIMINELS

Drame en cinq parties rapportant l'histoire d'une pauvre
jeune fille traitée injustement. Arrêtée mal à propos, elle est
inscrite sur les cartes de description des criminels. Un escroc
veut se servir de sa carte pour lui faire dire un secret, mais
l'héroïne triomphe définitivement.

Comédie, Gazette de Pathé, et le cinquième épisode de la
sensationnelle série Le Royaume Secret, intitulé : L'APPEL
POUR UNE VOITURE No. 101.

Matinées : Tous les SAMEDIS et DIMANCHES.

ADMISSIONS : ORCHESTRE 15 CTS, BALCON 10 CTS.
Quelques Sièges Réservés à 20 cts.

NOUS VENDONS ENCORE CETTE SEMAINE

Nous vendons le sucre REDPATH
en sac de 100 lbs. à \$9.25.

Farine à PATISSERIE en sac de
100 lbs. à \$6.25.

Bonne GRAISSE en seau de 20
lbs. à \$4.50.

JAMBON SPECIAL à 28c. la lb.

Vous trouverez à l'épicerie PAGNUELO ce qu'il faut pour faire le vin : RAISINS
Concorde, Magara, Delaware ; Sucre raffiné et non raffiné. Aussi barils vides.
Demandeznos prix avant de faire vos achats.

Nous avons aussi des fruits pour conserves : PECHEs, POIRES et PRUNES.
C'est la dernière semaine. HATEZ-VOUS DE FAIRE VOS PROVISIONS.

NOUS ACHETONS LES
OEUFs FRAIS
à 47c. LA DOUZAINe.

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
TOUS LES MATINS A 6.30

TELEPHONE 340

Epicerie PAGNUELO, 143 Rue CASCADES